

« Proche Aidant.e.s : 365 jours de stress par an, mais aussi de la lumière »

Avec un fils atteint d'une grave tumeur, Marc Guérin a vu sa vie de famille et ses projets de couple chamboulés. Il témoignera lors de la journée des Proches Aidant.e.s le 30 octobre. Pour dire aussi qu'il y a de la lumière au bout du tunnel.

Le récit de Marc Guérin est parsemé d'anecdotes. Comme si chaque petite chose vous marque davantage, quand le quotidien se met à graviter autour d'un.e malade. Pour ce résident de Leysin, c'est la tumeur cérébrale de son fils, découverte alors qu'il n'avait que 18 mois qui l'a propulsé au statut de Proche Aidant. Le tandem qu'il forme avec son épouse a complètement réorganisé son existence. Et cela fait dix ans que cela dure. Il partagera son vécu le 30 octobre à Château-d'Œx. Avant goût.

– Quelle part occupe votre rôle de Proche Aidant au quotidien ?

– J'étais agent immobilier quand j'ai appris la maladie de mon fils. Quelques années plus tard, mon entreprise a fusionné et j'ai été licencié pour absences répétées. J'ai dû monter ma société. Mon emploi du temps, je ne le dédie pas entièrement à mon fils, mais il est prioritaire. Je ne suis jamais à plus d'une heure de route de lui, car si son état venait à s'aggraver, nous aurions deux heures pour arriver à l'hôpital.

Quant à ma femme, accueillante en milieu familial, elle a la chance de s'occuper d'enfants dont les familles sont ultra-compréhensives. Il est arrivé que nous devions leur annoncer à six heures du matin qu'il nous fallait nous rendre en urgence à l'hôpital.

– En dix ans, avez-vous constaté une évolution dans la manière dont les proches aidant.e.s sont identifiés, reconnus, aidés ?

– On en parle davantage, on en parle mieux. Mais j'ai remarqué qu'il y a tout de même beaucoup de méconnaissance sur le sujet. Par

exemple, pour beaucoup, y compris dans le milieu médical, on pense aux enfants qui s'occupent de parents, ou aux conjoints. C'est comme si avoir un fils ou une fille malade ne vous faisait pas entrer dans cette catégorie. Vous êtes simplement un parent qui prend soin de son enfant.

Mais avoir un enfant malade, ce n'est pas seulement l'amener à l'hôpital, puis rentrer et passer à autre chose. C'est du stress 365 jours par an, des nuits blanches à la chaîne... On n'imagine pas l'effet que cela produit sur nous. Si nous déclenchons des maladies plus tard, saura-t-on reconnaître que c'est parce que nous avons été soumis à tout cela ?

– Le 30 octobre, la journée des proches aidants à Château-d'Œx aura pour thème l'entraide entre pairs. Quel rôle a joué ce soutien dans votre parcours ?

– Un rôle un peu ambivalent. Echanger avec des gens qui ont le même vécu, avec qui on n'a pas besoin de se parler pour se comprendre, c'est positif. Mais le revers de la médaille c'est que quand quelqu'un perd son enfant, vous n'avez pas envie de l'entendre. Et quand vous êtes dans une bonne phase, vous n'osez pas le dire, face aux gens qui, eux, sont tout en bas.

Mais j'aimerais quand même relever qu'avec ma famille, malgré les coups durs et les coups de mou, on est super positifs. On rigole beaucoup, on profite de la vie au maximum, aujourd'hui mon fils va vers le mieux.

Anecdote: un jour nous sommes allés visiter les Mines de Sel de Bex et tout au début de la visite, le tunnel est très étroit et je me sentais oppressé. Mon fils qui avait été un peu plus loin est revenu en me disant: « Papa, tu peux continuer à avancer, plus loin il y a plus d'espace, tu pourras mieux respirer. » C'est exactement ce que je voudrais communiquer à ceux qui sont dans notre situation: « Oui, au début le tunnel semble interminable et sombre. Mais viens, je suis dans la mine avec toi, je commence à la connaître et il y a de la lumière au bout. » C'est ça, le 30 octobre, j'aimerais essayer de partager et offrir un peu de lumière.

NOTE: Programme de la journée organisée à Château-d'Œx, cf annonce.

Événement au programme de la Journée Inter Cantonale des Proches Aidant.e.s le 30 octobre. Agenda complet des activités 2021:

www.journee-proches-aidants.ch

 [prochesaidantsensuisse](https://www.facebook.com/prochesaidantsensuisse)

Retour des camps et des camps de ski

Les camps de ski prévus pour cet hiver peuvent être maintenus, le Canton encourage les établissements à faire en sorte de les organiser dans le strict respect des normes sanitaires qui ont été assouplies. Il faut rappeler que les élèves n'ont pas pu pleinement en profiter ces deux derniers hivers. Ces séjours à la montagne sont importants pour leur aspect sportif indéniab, mais aussi pour le vivre ensemble et l'apprentissage de la vie en communauté tout comme les autres voyages scolaires d'ailleurs. Les camps de ski sont aussi une occasion de découvrir ce sport national à moindre coût. Enfin, ces sorties remplissent aussi d'autres objectifs pédagogiques comme la découverte des régions. BIC

La pauvreté, parlons-en !

Si nous sommes plutôt familiers du terme de pauvreté, il n'est pas toujours aisé de savoir ce que recouvre réellement cette notion. A partir de quel moment, une personne est-elle considérée comme pauvre? La pauvreté ne revêt-elle qu'une dimension monétaire? Une multiplicité de termes utilisés témoigne à elle seule de la difficulté d'arriver à cerner le sujet: pauvreté, précarité, misère, indigence, etc. D'après le Larousse, la pauvreté correspond à « l'état de quelqu'un qui a peu de ressources financières, peu de biens ». Eh bien, toute la difficulté est là. A partir de quel moment une personne peut-elle être considérée comme ayant peu de biens? On parle de l'établissement de seuils de pauvreté pour la mesurer. Certainement, des conventions statistiques ont leur utilité. Mais aussi leurs limites! Depuis 2015, le seuil d'extrême pauvreté est fixé au niveau mondial à 1,90 \$ par jour et par personne. Si quelqu'un a moins que cette somme, il est alors considéré comme vivant dans l'extrême pauvreté. En 2017, la dernière année pour laquelle des chiffres ont été avancés, on estimait que 689 millions de personnes (eh bien oui... il y a des personnes derrière les chiffres) dans le monde vivaient sous ce seuil de pauvreté. Alors c'est quoi, la pauvreté? La pauvreté, c'est avoir faim. La pauvreté, c'est être sans abri. La pauvreté, c'est être malade et ne pas pouvoir voir un médecin. La pauvreté, c'est ne pas pouvoir aller à l'école et ne pas savoir lire. La pauvreté, c'est ne pas avoir de travail, s'inquiéter de l'avenir et vivre au jour le jour. La pauvreté a de nombreux visages. Elle change de lieu en lieu et avec le temps. Eh bien oui, si le volet monétaire est essentiel pour définir la pauvreté, celle-ci est complexe et pluridimensionnelle et ne doit pas non plus s'y réduire. Et la Bible dans tout cela? On peut lire chez l'Écclésiaste qu'une des particularités de celui qui vit dans la pauvreté est de ne pas être écouté: « Et j'ai dit: Mieux vaut la sagesse que la force; mais la sagesse du pauvre est méprisée, et ses paroles ne sont pas écoutées. (Écclésiaste 9.16). C'est une caractéristique moins habituellement remarquée de la situation de ces personnes mais elle est pourtant bien réelle. « La pauvreté consiste à souffrir de carences dans la satisfaction de ses besoins de base et à être vulnérable face à diverses formes d'injustices. » Et vous, quelle serait votre définition? G. Liagre

Découverte en début d'année, la pollution des sols aux dioxines concerne une bonne partie de Lausanne, du centre-ville à Sauvabelin. Dans les deux zones les plus touchées, le Canton recommande de ne plus consommer les cucurbitacées (courges et courgettes), qui accumulent les dioxines, et sont particulièrement concernées. De même que les œufs de poules élevées dans certains secteurs.

La zone s'étend sur une grande partie du territoire lausannois mais aussi sur le sud des communes du Mont-sur-Lausanne et d'Epalinges. Pully et Prilly sont marginalement concernées. Selon les investigations, toujours en cours, il semble se confirmer que les fumées de l'ancienne usine d'incinération du Vallon sont en cause.

Une carte, consultable sur le site du Canton, donne une image plus précise. Cette modélisation délimite quatre zones. L'étendue définitive du secteur concerné dépendra de la méthode de référence retenue par l'Office fédéral de l'environnement.

CONSEIL COMMUNAL ROSSINIÈRE SUITE

pour faire les travaux en plusieurs étapes. Les premiers devis sont rentrés. L'heure est maintenant à la réflexion quant au financement, car seules seront reçues des subventions de la Confédération.

M. Fernand Dubuis fait remarquer qu'il y a quelques « forêts vierges » en développement au centre du village, où quelques rhubarbes, pour ne nommer qu'elles, deviennent gigantesques. Il demande dans quelle mesure la Commune peut intervenir. M. Jean-Pierre Neff répond que, dans les relations compliquées entre voisins, c'est le code rural qui fait foi. Si nécessaire, la Municipalité peut intervenir, tout en privilégiant le dialogue.

A propos du radar pédagogique, M. Mikael Geser fait remarquer qu'il est en panne depuis quelques temps. M^{me} Dorothee Ramel demande si, à La Tine, il y a eu beaucoup d'excès de vitesse relevés par ledit radar. M. Alain Karnstädt répond qu'à Rossinière, des excès sont parfois relevés, mais pas à La Tine. Il ajoute que, maintenant que l'école a repris, le radar serait à nouveau installé à La Tine.

La parole n'étant plus demandée, M. François Margot remercie les unes et les autres pour ce premier conseil dynamique. Rendez-vous est donné le 4 décembre prochain au matin. MB